



## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2020

(Convocation du 18 juin 2020)

### P.V. de séance

**PRÉSENT(E)S** : Pascal FAIDEAU, Vincent MARTIN, Patrice DEMUTH, Julie BEAUPOUX, Lucie MINOT, Amélie LACOMBE, Danielle LAVAU, Odile ROCHARD, Vincent POHIN, Jacky SURREAU, Philippe PLAT et Eddy PICAUD.

**ABSENT(E)S REPRÉSENTÉ(E)S** : Mélanie COSTE, Bénédicte BOURDEREAU, Arnaud DEMUTH.

**PUBLIC** : 2 Personnes.

**DOCUMENTS FOURNIS** : Convocation et document comptable fonctionnement préparatoire.

**1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Patrice DEMUTH.

Ouverture séance à 18h 32.

**2. APPROBATION du PV du Conseil du 11 juin 2020** : Approuvé sans réserves.

### **3. DÉLIBÉRATIONS** :

**3.1 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs ; Votes à bulletins secrets pour SIMER, Énergies Vienne, Agence des territoires de la Vienne, SIVOS Lavoux-Liniers-La Chapelle Moulière.**

M. Le Maire : « Ces délégués avaient été désignés par votes à main levée lors du Conseil du 11 juin dernier, après information auprès de la Préfecture, même si il n'y a pas d'obligation pour toutes les représentations, il est préférable de procéder par votes à bulletins secrets ».

À la majorité, ont été désignés :

**SIMER** : M. Jacky Surreau titulaire et M. Patrice Demuth suppléant.

**SIVOS** : M. Pascal Faideau, Mme Lucie Minot, Mme Bénédicte Bourdereau et M. Philippe Plat.

**Energie Vienne** : M. Arnaud Demuth titulaire et M. Eddy Picaud suppléant.

**Agence des Territoires** : Mme Odile Rochard titulaire et Mme Julie Beaupoux suppléante.

### **3.2 : Indemnités du Maire.**

M. le Maire : « Suivant la loi, l'indemnité du Maire pourrait être fixée à 40.3% de l'indice 1027 actuellement à 3889,40 €, soit une indemnité de 1567,43 € bruts. Pour compenser partiellement l'augmentation des indemnités des adjoints M. le Maire souhaite que cette indemnité soit réduite à 35% de l'indice 1027, soit une indemnité de 1361,29 € bruts (1177,51 € nets) ».

M. le Maire sort de la salle avant le vote.

Vote par 14 voix pour.

M. le Maire revient en salle.

### **3.3 : Élection des membres du CCAS.**

Julie Beaupoux : « Les membres du CCAS sont au nombre de 8, soient 4 Conseillers et 4 personnes de la société civile. Seuls les 4 membres Conseillers doivent être élus membres du CCAS par vote à bulletins secrets ».

Le Maire et les Conseillers volontaires, Pascal Faideau, Julie Beaupoux, Mélanie Coste et Amélie Lacombe ont été élu(e)s à l'unanimité membres du CCAS par vote à bulletins secrets.

### **3.4 : Recrutement d'un agent contractuel pour un emploi non permanent afin de répondre au besoin d'un remplacement temporaire d'un agent durant ses congés saisonniers.**

M. Le Maire : « Le jeune homme qui avait déjà assuré cette emploi l'année passée, s'est à nouveau porté candidat pour cet année. Ayant antérieurement donné satisfaction, je propose cette personne pour cet emploi du 14 juillet au 06 août. Soit vendredi 17/07, lundi 20/07, mardi 21/07, vendredi 24/07 matin, lundi 27/07, mardi 28/07, vendredi 31/07 matin, lundi 03/08 et mardi 04/08. Pour une rémunération d'environ 730€ »

Vote pour à l'unanimité.

### **3.5 : Subventions aux associations pour l'année 2020.**

Vincent Martin : « Donne les subventions accordées l'an passé, puis énumère toutes les associations ayant demandé une subvention pour 2020 ».

Voulant rester dans le même périmètre financier accordé aux associations, M. Le Maire propose un premier vote pour réduire le nombre de demandes : aux associations communales, aux associations

extra-communales ayant un lien avec la commune, et à certaines associations nationales, le tout, sans citer de nom.

Vote pour à l'unanimité.

M. Vincent reprend la parole : « Je vais vous présenter une liste d'associations avec les montants accordés. Il y aura un vote à mains levées pour chaque association.

ADMR	550 €	unanimité
Secours catholique	250 €	unanimité
Banque alimentaire	250 €	unanimité
Restos du cœur	250 €	unanimité
MFR Bonneuil	150 €	unanimité
Comité animation de Liniers	350 €	11 pour, 4 contre
Sport Lavoux-Liniers	700 €	10 pour, 5 contre
FNCIDFF	200 €	unanimité
SPA	100 €	unanimité
Chambre des métiers Deux-Sèvres	50 €	11 pour, 2 contre, 2 abstentions
Vienne Moulière solidarité	200 €	unanimité
ACCA Liniers	300 €	11 pour, 3 conseillers membres du bureau ACCA ne votent pas, ainsi que le conseiller absent ayant donné procuration à un conseiller membre du bureau ACCA.

Soit un total de 3350 € de subventions pour l'année 2020 ».

### **3.6 : Approbation du contrat de fourniture d'électricité SORÉGIES IDEA pour les bâtiments communaux au travers de SAEML SORÉGIES.**

Patrice Demuth : « La commune possède un ensemble de contrats SORÉGIES 'tarif bleu' réglementés.

SORÉGIES nous propose le remplacement du tarif réglementé par un contrat à prix de marché « Sorégies Idea » de la SAEML SORÉGIES.

Ce contrat **SOREGIES IDEA** permet de faire au moins 10 % HT d'économies par rapport au tarif réglementé tout en gardant exactement les mêmes services et la même qualité de distribution.

Il va de soit que si ce contrat ne nous donnait pas satisfaction, nous aurions la possibilité de revenir au contrat réglementé ».

Vote pour à l'unanimité.

### **3.7 : Reconduction de la mission facultative de réalisation ou de contrôle des dossiers CNRACL. La caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.**

M. Le Maire : « C'est un abonnement que la commune a via le Centre de Gestion et qui consiste à réaliser et/ou contrôler et suivre les dossiers de retraite des agents communaux. ». Vote pour la reconduction de cet abonnement à l'unanimité.

#### **4 - QUESTIONS DIVERSES :**

##### **4.1 : Débat d'orientation budgétaire.**

M. Vincent Martin nous détaille les orientations budgétaires dans la partie fonctionnement. Orientations qui ne sont pas encore un budget de fonctionnement car il reste des rubriques à travailler. Quant aux orientations d'investissement qui découlent en partie du fonctionnement, quelques dispositions ont été fournies, sur lesquelles nous devons encore travailler ensemble.

Fin 20h 10

Patrice DEMUTH, adjoint  
le 26 juin 2020.